



LA LETTRE DE DIRECTION

Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale

Mobilité 2022 : le SNPDEN avec vous, pour vous

**Dernière minute / exclusivité SNPDEN-UNSA :
les postes susceptibles d'être vacants au 22.10.2021 actualisés, triés et
identifiables à [ICI](#)**

1) Pour disposer d'abord d'une vision globale des opérations de mobilité

--> Notre [fascicule Mobilité 2022](#), dans sa version nationale

--> Une déclinaison académique est également accessible. Dans cette version locale vous pourrez identifier les correspondants locaux qui vous accompagneront dans vos démarches (Les [SA](#) et les [Commissaires paritaires nationaux](#))

--> Une [frise chronologique](#) pour ne rien rater des étapes de la mobilité : cette [frise](#) vous présente la façon dont vous serez accompagné(e) tout au long de l'année, comment et quand sera traité votre dossier et quelles seront les interventions des commissaires paritaires pour soutenir votre projet.

--> Nos [capsules vidéos](#) : pour accompagner votre réflexion sur la construction de votre mobilité, et répondre à vos principales questions, vous pouvez accéder aux [capsules vidéos](#) qui présentent les explications à vos principales interrogations.

2) Les outils complémentaires

--> **Enquêtes** : afin de suivre votre dossier les commissaires paritaires ont besoin de connaître précisément votre situation. Ainsi, nous vous demanderons régulièrement de remplir des enquêtes. Construites pour être les plus synthétiques possibles, elles ne prennent que quelques instants et nous permettent d'être mieux renseignés et donc plus efficaces ! Elles vous offrent également la possibilité de disposer des informations que seul le SNPDEN-UNSA est en mesure de vous fournir (postes susceptibles d'être vacants, résultats des phases de mobilité, etc.)

--> [Enquête en cours sur les postes susceptibles d'être vacants](#) + [les résultats de cette enquête au 22 octobre 2021](#)

- Une enquête à paraître en décembre vous permettra de nous **communiquer votre dossier, élément indispensable à votre suivi.**

- À chaque phase du mouvement, une enquête sur votre **situation nous permettant de vous accompagner** dans les suites que vous souhaitez donner à votre demande.

--> **Webinaire** : après la phase de saisie des vœux un webinaire vous communiquera toutes les informations sur les suites données à votre dossier ; la date vous sera précisée prochainement dans une lettre hebdomadaire.

--> Les **accompagnements** habituels, que vous avez coutume d'utiliser, continuent également.

Dans chaque numéro de Direction, un article fera régulièrement un **point d'actualité sur la mobilité**. Les commissaires paritaires interviennent dans les assemblées générales académiques pour è vous donner toutes les informations nécessaires. Vous pourrez également les rencontrer lors d'entretiens individuels, ils vous conseilleront sur la meilleure façon de procéder pour optimiser vos chances d'obtenir la mobilité que vous souhaitez.

--> Les **10 commandements de la mobilité**

--> L'**analyse du mouvement 2021** : dans la revue Direction 275 et dans un **fascicule dédié**

--> Le **diaporama d'information** pour les interventions des commissaires paritaires en Assemblée Académiques

--> Les textes, les circulaires, les documents pour disposer de toutes les règles, etc. sur **notre page mutation**, en plus de tous les éléments ci-dessus.

**Le SNPDEN-UNSA : à vos côtés pour vous informer,
vous éclairer et vous accompagner.**

Le travail de nos élu(e)s pour votre mobilité !